



Original : français

N° : ICC-02/11-01/15

Date : 12 janvier 2016

LA CHAMBRE DE PREMIERE INSTANCE I

Composée comme suit : M. le juge Cuno Tarfusser, juge président
Mme la juge Olga Herrera-Carbuccia
M. le juge Geoffrey Henderson

**SITUATION EN CÔTE D'IVOIRE
AFFAIRE
LE PROCUREUR *c.* LAURENT GBAGBO *et*
CHARLES BLÉ GOUDÉ**

Public

**Notification concernant les discours d'ouverture que fera la Défense de Laurent
Gbagbo**

Origine : Équipe de Défense de Laurent Gbagbo

Document à notifier, conformément à la norme 31 du Règlement de la Cour, aux destinataires suivants :

Le Bureau du Procureur

Mme Fatou Bensouda, Procureur
M. James Stewart

Le conseil de la Défense de Laurent

Gbagbo

Me Emmanuel Altit
Me Agathe Bahi Baroan

Le conseil de la Défense de Charles Blé

Goudé

Me Geert-Jan Alexander Knoops
Me Claver N'Dry

Les représentants légaux des victimes

Mme Paolina Massidda

**Les représentants légaux des
demandeurs**

Les victimes non représentées

**Les demandeurs non représentés
(participation/réparation)**

**Le Bureau du conseil public pour les
victimes**

**Le Bureau du conseil public pour la
Défense**

Les représentants des États

L'amicus curiae

GREFFE

Le Greffier

M. Herman Von Hebel

La Section d'appui aux conseils

Le Greffier adjoint

**L'Unité d'aide aux victimes et aux
témoins**

La Section de la détention

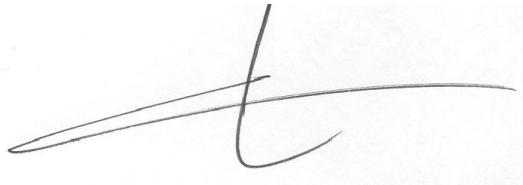
**La Section de la participation des
victimes et des réparations**

Autres

1. Par la présente, la Défense de Laurent Gbagbo notifie à la Chambre, aux parties et aux participants, conformément à la décision de la Chambre du 28 octobre 2015¹ qu'elle fera des discours d'ouverture au commencement du procès.

2. Durée et modalités des discours d'ouverture seront discutées lors la conférence de mise en état du 14 janvier 2016, conformément à l'ordonnance de la Chambre du 2 décembre 2015².

PAR CES MOTIFS, PLAISE À LA CHAMBRE DE PREMIERE INSTANCE I, DE:



Emmanuel Altit

Conseil Principal de Laurent Gbagbo

Fait le 12 janvier 2016 à La Haye, Pays-Bas.

¹ ICC-02/11-01/15-322.

² ICC-02/11-01/15-354.